

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue Saint Jean n. 30.

INDICATEUR ET PATRIOTE

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 piastres par mois.

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et le lendemain de fêtes exceptés. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE, où on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés franco.

ALMANACH FRANÇAIS.

FAITS DIVERS.

Vendredi 24. — Combat de Borghetto (Italie), par le prince Eugène. (1814).

FAITS DIVERS.

— On lit dans le *Moniteur* :

« Tout le monde sait qu'on fait avec de la cire vierge et de l'huile un céraï propre à guérir les gergures et les plaies, et dans quelques familles éloignées des pharmacies ont fait cet onguent à l'instant même du besoin, en y employant la première bougie qu'on fait fondre dans un cassolet avec de l'huile. C'est en employant un persil romain, fait avec de la bougie de l'étoile, qu'un empoisonnement a eu lieu. En voici la cause : bougies de tétou et autres ne se font plus avec de la cire, mais avec du suif, dont, à l'aide de la presse, on a retiré l'huile qui sert aujourd'hui à graisser les laines; ce suif, pour produire la bougie, se combine avec une assez forte quantité d'arsenic. Or, ors il n'est plus étonnant que l'arsenic qui se trouve même par la friction, produise l'empoisonnement en l'appliquant sur les chairs vivantes. »

— Des orages épouvantables ont sévi en Algérie du 8 au 10. Deux maisons se sont écroulées à Alger, deux à Mustapha, cinq à Blidah. Cherchell a également beaucoup souffert. Les eaux pluviales ont formées des torrents impétueux qui dépassent tout ce qu'on avait vu depuis douze ans.

— Dans la soirée du 13 novembre, le troupeau de M. Fauville, cultivateur à Buhain (Aisne), a été attaqué par une bande de loups dont on ne connaît pas le nombre. Ils ont d'abord divisé le troupeau, et malgré les efforts du berger, ils sont parvenus, à la faveur de l'obscurité, à entraîner 70 moutons du côté de Busigny; ils en ont mangé 4, blessé 20 mortellement et 10 légèrement.

Le 14, dans la matinée, un de ces loups, paraissant fort rassasié, a été vu sur le chemin du bois, gardant un mouton égaré et deux autres fortement blessés. Des chasseurs du pays se sont emparés de lui. Le soir, vers l'endroit où le ravage avait eu lieu la veille et où se trouvaient encore quelques débris, trois loups ont été aperçus, mais hors de portée.

FEUILLETON.

L'AUTORITE PATERNELLE.

Mlle Eugénie Dorgeval achevait tristement sa toilette de nuit; pâle et les yeux noyés de larmes, elle attendait que son père lui fit dire de descendre au salon; où l'époux futur et les conviés des deux familles étaient rassemblés. Eugénie avait lutté contre le mariage qui allait se conclure autant qu'il est permis à une jeune fille de le faire sans sortir de la ligne de ses devoirs; mais M. Dorgeval avait été inexorable; c'était un homme fier, absolu, volontaire, qui regardait le pouvoir paternel comme le plus sacré de tous les pouvoirs; celui-là seul, suivant lui, ne pouvait pas être mis en question; il gouvernait despotiquement toute sa maison; il avait voulu que son fils fût avocat, et le jeune homme trainait sa robe au palais; il avait exigé que sa fille épousât M. Legendre, jeune médecin, et dans quelques minutes, Eugénie s'était descendue au salon pour suivre à la mairie un homme qu'elle n'aimait pas. Un jeune homme, M. Gustave de Miran, s'était présenté; il aimait Eugénie, il en était aimé; mais quoi qu'il eût une fortune raisonnable et que ses mœurs fussent irréprochables, M. Dorgeval l'avait éconduit et sans avoir égard aux répugnances d'Eugénie; il avait hâté son mariage avec M. Legendre.

Eugénie, en fille obéissante et façonnée dès l'enfance aux volontés de son père, se préparait donc à

Nous apprenons d'un autre côté que les loups sont devenus si communs dans quelques parties de la Picardie qu'on est obligé de tenir les troupeaux à l'étable.

— Il y a en France des louveteries bien rétribuées en présence de pareils faits on est tenté de demander à quoi elles servent.

(Constitutionnel.)

— L'occasion de l'évasion du général Vandermissen, un journal belge rappelle qu'après le jugement de la conspiration de Georges, Moreau et Pichegru, les condamnés à la détention, ou ceux qui, condamnés à une peine plus forte, avaient obtenu une commutation, furent distribués dans les différentes forteresses de l'état. La Belgique appartenait alors à la France; le château de Bouillon eut pour sa part deux prisonniers, Vidal et Bouvet de l'Hozière. Les deux condamnés étaient parfaitement traités; le commandant de la place, un vieux soldat, avait pour eux tous les soins imaginables; il poussait la condescendance jusqu'à venir chaque soir faire avec eux la partie du piquet.

Vidal, ayant à faire réparer son linge, obtint la permission de faire entrer une jeune ouvrière, qui passait la journée dans la chambre du prisonnier. Vidal s'évada bientôt après sous le costume de la jeune ouvrière.

Mais Vidal s'était trop pressé; car deux jours après son évasion, sa grâce arrivait. Quant à la pauvre jeune fille, elle fut arrêtée, jugée et condamnée à deux ans de prison, qu'elle fit sans obtenir grâce d'un seul jour.

Il paraît qu'il est plus difficile aux femmes de s'échapper en habits d'homme, qu'aux hommes en habits de femme. Une jeune et fort gentille femme de chambre de Mlle Mars, condamnée à dix ans de travaux comme complice du vol des diamans de la célèbre actrice, était enfermée dans la prison de St-Lazare, à Paris. Elle tenta de s'évader sous le costume d'un ouvrier maçon qui travaillait dans la prison; elle avait déjà franchi la dernière porte lorsqu'elle fut reconnue et reprise.

— Il vient de mourir à Bruxelles un perruquier âgé de 85 ans; dont la carrière offre cette particularité que, dans une même famille, il a conservé la confiance pour la coupe des cheveux pendant cinq générations. Cette famille est celle de M. Stevens, son fils et ses

obéir. Lasse d'insomnie et de pleurs, elle s'assit dans un fauteuil en accusant le ciel qui lui avait donné un père inexorable et lui avait fait rencontrer un homme assez peu délicat pour vouloir l'épouser malgré elle, lorsque la porte de sa chambre s'ouvrit doucement et M. Gustave parut.

— Vous ici, Gustave! s'écria la jeune fille avec effroi.

— Oui; écoutez-moi, Eugénie, répondit le jeune homme dont l'agitation égalait au moins la pâleur de la jeune fille; M. Legendre est au salon entouré de toute votre famille; il vous attend, il est vrai; mais votre père n'est pas chez lui; il est sorti depuis ce matin, et lui du moins ne s'opposera pas à mon projet, si vous daignez y consentir.

— Votre projet, Gustave! quel projet!

— Venez, suivez-moi; j'ai une chaise de poste au bout de la rue; votre frère sait mon dessein et il l'approuve; votre femme de chambre que vous, Julie, nous suivra si vous le voulez; elle ne demande pas mieux, le portier, les domestiques nous verront passer sans nous arrêter, ni sans nous dénoncer; ils sont tous à moi, tous favorisent notre amour. Hélas! il n'y a que votre père que je n'ai pu séduire... Venez...

— Non! non! s'écria la jeune fille en sanglotant.

Alors le jeune homme mit en œuvre pour la persuader toute l'éloquence des amants; il lui représenta d'abord que l'obéissance d'une fille doit avoir des bornes; il lui mit ensuite sous les yeux le malheur qui l'attendait avec un époux qu'elle n'aimerait pas; puis il intéressa même sa

conscience à la suite qu'il professait. Qu'a-t-elle fait en effet, sinon mentir devant Dieu et devant la loi! car enfin elle l'aimait; il avait l'aveu de son amour.

— On lit dans la *Sentinelle des Pyrénées* :

« Dans la nuit du 29 au 30 octobre dernier, 275 douzaine d'alouettes, venant du Nord en Afrique, ont donné tête brisée sur le fanal de Biarritz, et ont trouvé près de ces feux perfides la fin prématurée de leur pèlerinage arctique. Si nous savons compter, cela fait 3,300 alouettes, dont le poids vérifié s'est trouvé approcher de 140 kilogrammes. Environ le sort de ces bons gardiens du phare, les alouettes leur tombent toutes rôties! »

— Le conseil de guerre composé d'officiers-généraux qui s'est réuni à Burgos pour procéder à l'examen de la conduite tenue à Pampelone par le général Rivero, lors des événements d'octobre a reconnu à l'unanimité la non culpabilité de l'accusé. Cette sentence a été approuvée par le duc de la Victoire.

— Un violent ouragan a causé de grands ravages sur les côtes de l'Andalousie le 29 octobre dernier. Le brick français *Dauvoust*, chargé de charbon de terre, a échoué près de Malaga.

— Les journaux de Barcelone vont jusqu'au 4. A l'occasion de la Toussaint, cette ville a été éclairée au gaz pour la première fois.

— On lit dans le journal de Bayonne la *Sentinelle des Pyrénées*, du 8.

« M. Olozaga, de retour de sa mission à La Haye, est arrivé dans notre ville samedi dernier; il n'a fait que s'arrêter quelques instants chez M. le consul d'Espagne; et il s'est immédiatement remis en route pour Madrid. On nous assure que son passage à Paris, M. Olozaga a eu une très longue conférence avec M. Guizot. »

— On écrit de Calais,

« Les courriers ordinaires et extraordinaires, anglais et français, se succèdent avec rapidité pour notre ville, à l'embarquement et au débarquement. Tout ce mou-

vement se fait avec célérité. Qu'a-t-elle fait en effet, sinon mentir devant Dieu et devant la loi! car enfin elle l'aimait; il avait l'aveu de son amour.

— Mais d'où vient-elle Eugénie, hâtez-vous, nous n'avons qu'un moment l'absence de votre père ne peut être longue; c'est même par un hasard singulier qu'il n'est pas chez lui; il est peut-être renché au moment où je vous parle; nous n'avons qu'un instant.

Mlle Dorgeval hésitait; elle savait il est vrai, M. de Miran; mais l'idée seule de se soustraire à l'autorité de son père l'épouvantait et, la présence gracieuse de celui qu'elle aimait pouvait à peine la faire hésiter. Tout d'un coup la femme de chambre effrayée courut à la porte, écouta un bruit léger qui se faisait dans l'escalier et revenant toute effrayée :

— Mademoiselle, c'est monsieur, je reconnais son pas; c'est monsieur votre père, mademoiselle.

— O ciel! je suis perdue! s'écria la jeune fille.

Julie, la femme de chambre, prit M. Gustave de Miran par les épaules et le poussa dans l'alcove dont les rideaux se cachèrent entièrement.

M. Dorgeval entra; c'était un homme de quarante-cinq ans à peine, d'une taille élevée, le regard hautain, le sourcil dédaigneux; cependant son nez était large et dans l'éclat de son regard on pouvait lire quelques traces de générosité qui rassuraient au moment où il mit les pieds chez sa fille, ce front était soucieux et ce regard audacieusement fier paraissait abattu.

— Julie dit-il, sortez; laissez-moi seul avec mademoiselle.

(La suite à demain.)

vement diplomatique a pour cause assure-t-on, la question du droit de visite. (Courrier Français.)

— Le *Prose* annonce, d'après des renseignements, qu'elle regarde comme authentiques que les puissances se sont enfin décidées à clore le protocole ouvert pour la ratification de la convention du 20 décembre. Nous rapportons cette nouvelle sans la garantir.

— On annonce une faillite très considérable à Plymouth, c'est celle d'un des marchands les plus entrepreneurs de cette ville. La maison Lindex (c'est son nom) manque de 200,000 liv. st. Les pertes doivent frapper plus particulièrement le continent. (Morning-Chronicle.)

— Dans le courant du mois de septembre dernier, le chemin de fer de Tsariské-Séio a transporté 62,352 voyageurs, et la recette brute s'est élevée à 23,852 rbls 80 cop. d'arg. (83,484 rbls 80 cop. ass. de R.)

— Voici les recettes du chemin de fer de Strasbourg à Bâle, dans le mois d'octobre dernier :

153,040 fr. 97 c.	pour transport de 66,098 voya.
5,652 10	de bagages.
36,000	de marchandises.
6,367 03	prélèvement sur les recettes du chemin de Moulhouse à Thann.

To. 1200 060 fr. 10 c.

En comparant ces chiffres avec ceux du mois d'octobre 1841, on trouve une augmentation des 28,802 f. dont plus de 25,000 fr. ont été produits par le seul transport des marchandises.

— L'intendance sanitaire de Gènes vient de prononcer une sentence par défaut contre le capitaine Ohrink, Suédois, commandant le brick le *Neptune*. Ohrink, convaincu d'avoir fait le 2 juillet, au bureau de santé, un faux serment en attestant qu'il était arrivé de Rio-Janeiro sans avoir communiqué, tandis qu'il a eu des communications avec trois navires, a été condamné à six ans de travaux forcés, à une amende de six mille livres et aux dépens.

— On écrit de St-Malo,

« C'est à l'île de l'Elisa, c. Guilbert, qui a rencontré, vers les Açores, la *Léocadie*, portant l'équipage du *Jeune-Armand*, mais bien la *Lise*, de St-Servan, c. Robert, dont le cap. Guilbert est porteur d'expédition. Je me suis abouché avec l'équipage, et malheureusement l'erreur de nom du navire n'en laisse pas moins subsister toutes les circonstances du sinistre annoncé. Le navire la *Lise* a bien rencontré près des Açores le brick la *Léocadie*, de Granville, avec 36,000 mûres, et ayant recueilli sur le banc de Terre-Neuve l'équipage du *Jeune-Armand*, coulé dans ces parages. Les deux navires s'étant parés, le capitaine de la *Léocadie* n'a pu donner d'autres détails. »

— Une scène tumultueuse a eu lieu à Gibraltar. Le clergé n'ayant pas voulu accorder les honneurs de la sépulture ecclésiastique à un individu décédé dans cette ville, une partie de la population a porté le cadavre à l'église et a obligé un prêtre à réciter les prières funèbres.

— Les nouvelles de Lisbonne arrivées par la voie de Madrid sont du 2.

La *Révolution de septembre* dit qu'une proclamation anonyme a été répandue ces jours-ci à Lisbonne par laquelle on invite les Portugais à veiller pour la liberté, pour la reine, et pour eux mêmes.

— Voici un fait qui fait honneur à nos constructeurs. La société pour la navigation par la vapeur sur le Mein vient de commander chez M. Gaché, de Nantes, un bateau destiné à faire le service entre Bamberg et Schweinfurt, et qui doit être rendu à Wurtzbourg le 31 mars.

— Les lords commissaires de l'amirauté anglaise ont adopté le plan d'un magnifique bateau à vapeur de guerre avec des machines de la force de 800 chevaux. Le plan a été fait par M. Olivier Lang, maître charpentier du bassin de Woolwich. Le navire sera construit dans ce bassin, sous sa direction. Ce navire aura 20 pieds 6 pouces de longueur de plus que le *Trafalgar*, sur le pont, et 26 pieds 5 pouces de plus de longueur pour la quille.

— L'*Echo de la Frontière* confirme en ces termes la nouvelle que nous avons donnée hier d'après l'*Impartial* :

« Notre place vient d'éprouver une vive émotion. La Caisse du Commerce et de l'Industrie, sous la raison Lacau et Ce, a suspendu ses paiements lundi

dernier. Tout donne à croire, au reste, que le sinistre ne portera pas, ou ne portera que d'une manière insignifiante sur les comptes courants. Les actionnaires seuls, dit-on, supporteraient des pertes. »

— Dans tous les domaines de la Suède, il n'existe plus de distilleries d'eau-de-vie, et il a été fait une loi aux termes de laquelle le nom de celui qui s'enivre est affiché en grandes lettres à la porte de l'église. Le pasteur prie pour lui et le recommande aux prières des fidèles.

— Un nouveau chemin de fer est en projet en Alsace; c'est celui de Strasbourg à Haguenau, qui aura pour résultat de prévenir le fâcheux isolement qui menaçait le nord du département du Bas-Rhin. MM. Nicolas Kœchlin, Dietrich et Alfred Renouard de Bussières se sont réunis pour l'exécution de cette entreprise.

« Les recettes de la douane de Marseille se sont élevées, pendant le mois d'octobre dernier :

Pour droits de douane, à fr.....	2,953,365 10
Sols.....	340,761 70
Total.....	3,324,129 60
En octobre 1841, elle avait reçu, en total.	2,804,691 51
Augmentati n en octobre 1842.....	519,448 29

Il a été payé pour primes à l'exportation :

En octobre 1842.....	770,180 10
— 1841.....	889,971 34

— L'*Abeille de la Nouvelle-Orléans* publie, sous le titre de *Nouvelles de Steamboats*, une nomenclature effrayante des sinistres suivants, qui ont été appris, en un seul jour, à la Nouvelle-Orléans.

« Le steamer *Prémption*, faisant les voyages de St-Louis à la Nouvelle-Orléans, s'est heurté contre un chicot, la nuit du 21 du mois dernier, à Goose-Island, et a sombré jusque pardessus son pont. Le bateau et la cargaison sont totalement perdus.

« Le lendemain, le steamer *Robert Lytle*, faisant les voyages de Saint-Louis à Louisville, a touché un chicot, à Doaling-Shoug, et a sombré un peu au-dessous du Menter. On espère pouvoir relever ce bateau.

« Le 23 le *Queen of the South* avait sombré près de Cow-Island; on était parvenu à le remettre à flot, mais il ne tarda pas à s'enfoncer de nouveau à la hauteur de l'île No. 34.

« Le steamer *Minerva*, capitaine Hunt, de Saint-Louis, a frappé contre un chicot, pendant la nuit, à False-River, à huit mille au-dessous de Bayou Sarah, et s'est gravement avarié; ce bateau était déjà à moitié sombré, lorsqu'arrivèrent le *Président* et le *Joe Davis* qui lui prirent tout son fret et le raupèrent à flot.

« La *Minerva* est arrivée avant-hier en ville; elle est aujourd'hui sur le chantier pour faire réparer ses avaries.

« Le steamer *Transit*, faisant les voyages de Shreveport à Alexandrie, s'est heurté contre un chicot dans le Ben-Dieu, à trente mille au-dessous du Grand-Ecore; il avait déjà deux pieds d'eau dans sa cale lorsqu'on s'est aperçu de cet accident. Le bateau ne sera pas perdu, mais la cargaison a été fortement avariée.

« Le Ferry, entre le Bayou-Sarah et la Pointe-Coupee, a sombré dans cinq ou dix pieds d'eau à quelques miles au-dessous de Bayou-Sarah. »

— L'inauguration de la chapelle de Notre-Dame-des-Flammies, élevée à la mémoire des victimes du 8 mai dernier, aura lieu mercredi prochain, 16 du courant, à dix heures du matin. Elle sera bénie par M. l'évêque de Marseille, qui y dira la messe. Les parents des malheureuses victimes, porteurs d'un extrait de décès, seront admis dans l'enceinte et des places leur seront réservées.

— Le *Lavoisier*, sur lequel s'était embarqué à Marseille M. de Montebello, notre ambassadeur près la cour de Naples, a été obligé par la grosse mer de se réfugier dans le port de Toulon, où il est entré le 8.

— M. Tulet, fils du général de ce nom, auditeur au conseil d'état et chef du cabinet du sous-secrétaire d'état au ministère de l'intérieur, vient, dit-on, d'être nommé à la sous-préfecture de Saclis.

— L'*Emancipation* ne croit pas au mal subit qui a tout à coup interrompu le voyage de M. Teste dans le Midi et a fait changer son itinéraire :

« Une attaque de goutte, qui a beaucoup d'analogie avec la maladie de commande qui empêchait notre chargé d'affaires à Saint-Petersbourg de rendre les devoirs officiels à Nicolas, a forcé, dit ce journal, M. le ministre des travaux publics de suspendre son vo-

yage dans le Midi; nous devons donc renoncer à l'espoir de posséder M. Teste dans nos murs.

« Si M. le ministre fût venu à Toulouse, nous lui aurions, avant toutes ces simagrées de bien public qui lui ont attiré les toasts des autorités et les bénédictions des cantonniers sur son chemin, rappelé une parole qu'il n'a pas tenue et qu'il est même très disposé à violer. Nous voulons parler de la promesse solennelle faite à soixante-deux députés qui lui apportaient en corps l'expression des vœux de dix conseils généraux du Midi, relativement à l'établissement dans notre ville d'une Ecole d'arts et métiers; promesse d'après laquelle il était annoncé qu'un projet de loi serait présenté dans ce sens à une session prochaine.

« Si nous en croyons la *Gazette du Midi* et celle du *Bas-Languedoc*, M. Teste vient de faire la même promesse non moins solennelle, à son passage à Aix et à Nîmes, d'où il suit que notre école serait enlevée aux dix départements qui la réclament. Nous ne conseillons pas cependant à nos rivaux de trop compter sur cette parole ministérielle. Depuis et y compris la charte *vérité*, le système et ses commis nous ont accoutumés à tant de déboires qu'il serait possible qu'ils aient le leur.

ALBANIE.

Les productions de la province d'Arta et des côtes du golfe de ce nom, jusqu'aux frontières du royaume de la Grèce, sont principalement la vallonée (avelalados), la laine, le bois de construction, le froment, le maïs, les bestiaux. Du temps d'Ali pacha, ces divers produits fournissaient, dans le Port de Salahorra, des chargemens à environ cinquante navires à destination des différents points de l'Italie, des îles Ioniennes et de Malte.

Les versans de la montagne de la province d'Arta et du Samaris son admirablement boisés. La vallonée y est très abondante, et se vend 18 talaris le millier; la laine, 7 talaris le quintal turo (1) Salahors, dont le port est assez bon, est l'échelle de la ville d'Arta. Sous le pachalik d'Ali pacha, une chaussée, dont il existe encore des restes, avait été construite entre Arta et Salahorra pour faciliter le transport des marchandises. La route était même carrossable, quoique très mal faite. Aujourd'hui, tous les transports se font à dos de chevaux et de mulets.

Au sortir de la province d'Arta, on entre dans le Samaris, dont les autres limites sont les montagnes de Suli et de Tsamouria. Les produits de cette province sont l'huile, le bois de construction, le bois jaune, la vallonée, articles qui ont la même valeur et les mêmes destinations que ceux de la province d'Arta. Le plus important est l'huile; qui est excellente. Le prix de l'huile varie, à Prevesa, de 4 à six piastres l'ocque (2), suivant que l'année est féconde ou mauvaise. On compte à peu près 80,000 piastres d'olivier dans les environs de Prevesa. Les fruits comestibles y sont aussi en grande abondance, et le poisson y forme un objet assez considérable d'exportation.

La situation de Prevesa est excellente. Placé à l'entrée du golfe Ambracique, son port, déjà sûr, est susceptible d'être encore amélioré. Les navires y entrent et en sortent avec facilité, au moyen des deux vents qui soufflent régulièrement et alternativement de la haute mer et du fond du golfe. Prevesa est le point de jonction naturelle entre le commerce de la Grèce et de l'Épire. Sa prospérité commerciale, qui a été très grande, a décliné depuis la création du royaume de Grèce.

Jusqu'à ce moment, Prevesa avait été le seul port un peu considérable du golfe d'Arta, et formait à la fois la première et la seule échelle de l'Acarnanie. L'établissement du royaume hellénique, et par suite, la division du golfe d'Arta entre deux pouvoirs, fut un coup funeste à Prevesa. Le commerce grec se porta de préférence dans le port de Vonitza, situé de l'autre côté du golfe, et qui, grâce aux bienfaits d'un gouvernement régulier, est devenu depuis lors un port florissant.

(Bulletin du ministère de l'agriculture et du commerce.)

— Havre, 18 novembre :

Un houri, chargé de harengs, commandé par maître Caron, et monté par 30 hommes d'équipage, s'est perdu hier à 9 heures du matin, à l'entrée de St-Vallery-en-Caux. Nous ignorons si tout l'équipage a pu être sauvé.

(1) Le quintal ou cadara de Constantinople (56 k. 45)
(2) L'ocque (poids) de Constantinople (1 kil. 29.9).
La piastre (25 centimes.)

MONTEVIDEO.

Depuis quelques jours nous avons à terre certain nombre de nos braves et dignes marins qui n'ont débarqué que pour nous protéger. On prétend que M. le consul Pichon s'est abstenu de donner son assentiment à une mesure dictée par les circonstances les plus urgentes : l'attitude que prend en ce moment même, en dehors des directions consulaires, la population française répondra d'une manière accablante à une imprévision ou une... sans nom, et sera d'un autre côté un témoignage de notre reconnaissance envers les forces militaires qui, au défaut de notre autorité civile, sont appelées à nous protéger. Grâce leur soient rendues! d'ici à quelques heures, nos marins, et encore moins le pavillon qu'ils entourent n'auront rien à craindre des forces ennemies quelque nombreuses qu'elles soient. Nos compatriotes s'organisent en ce moment, malgré les intrigues et sans bruit, avec cette même résolution que leur a inspirée l'esprit si français du vicil et respectable amiral Lehan et la conduite modérée et décente en tous points des 500 hommes débarqués à ses ordres qui ont laissé dans la république les plus honorables souvenirs.

Dans cette position inquiétante, accablante, et lorsque les boues et les bules arrivent jusqu'à nos demeures nous devons protester ici, avant tout de notre gratitude profonde envers l'honorable chef de la station, M. Penhrose, en qui seul aujourd'hui se repose notre confiance.....!!!!

VARIETE.

La salle du conseil des ministres.

M. Duchatel. — Mes chers collègues, j'ai à vous signaler une pénible et dangereuse découverte : il y a un Judas parmi nous!

(Tous les regards se portent sur M. Guizot.)

M. Guizot, jaunissant de colère. — Qui est-ce à dire? prétendrait-on m'insulter?

M. Guizot. — A l'Angleterre ne plaise, cher et illustre M. Guizot, que telle ait été ma pensée. Ce n'est pas votre excellence que je voulais désigner en parlant de Judas; au fait je conçois que vous ayez pu prendre d'abord le mot pour vous, parce que... cependant... Je veux dire...

M. Duchatel. — Pour éviter tout nouveau quiproquo, je me hâte d'expliquer que celui d'entre nous auquel j'ai cru devoir appliquer ce sobriquet, c'est notre collègue des travaux publics, M. Teste. Voilà le serpent que nous avons réchauffé dans notre sein. Maintenant priez-moi de dérouler la série de noirceurs dont il s'est rendu coupable. Et d'abord, dans un moment de crise, il a déserté...

M. Guizot, souriant. — Oh, s'il n'y avait que cela, ce n'est pas la peine d'en parler. Une désertion! voyez un peu la bagatelle!

M. Duchatel. — Un instant, il ne s'agit point d'une désertion à l'étranger, d'une désertion de principes, etc. je sais aussi bien que vous, mon cher Guizot, que c'est très bon genre. Ce que je reproche à notre collègue Teste est beaucoup plus grave; il a déserté son poste ministériel au beau milieu de la discussion soulevée par le projet d'un douanier. Il nous a abandonnés alors que nous combattons bravement pour nos drapeaux, nos bouilles, nos fers et nos coups de choux privés, au lieu de prendre un parti, monsieur a pris la poste. Cette absence calculée avait sans doute pour but de laisser croire qu'il ne voulait pas tromper dans le rejet de cette mesure que l'opposition a présentée comme favorable à la gloire et à la puissance

de la France, et de se donner ainsi un vertis de nationalité.

M. Guizot. — Un ministre du Vingt-Neuf-Octobre passant pour national, allons donc! C'est impossible.

M. Duchatel. — Il n'en est pas moins vrai que notre collègue Teste avait probablement cette intention, et qu'il aurait voulu ainsi se distinguer d'entre nous. Mais voici qui est bien plus fort; Teste voyage en ce moment à travers la population du Midi, et il n'a pas été sifflé!!

(Marques de surprise profonde dans l'assemblée.)

M. Guizot. — Un de nos collègues s'est montré au public sans être sifflé! Je conviens que le fait est étrange, il doit y avoir quelque chose d'extraordinaire là-dessous.

M. Duchatel. — N'est il pas vrai? comment, lorsque vous, monsieur Guizot, vous n'avez pu faire, l'année dernière, une légère excursion vers Lisieux, votre bourg pourri, sans soulever tous les chandrons, les pinettes et les cornets à bouquin du Calvados! Lorsque moi, je n'ai pu récemment aller visiter le superbe château de 500,000 f. que j'ai acheté de mes petites économies ministérielles, dans la Gironde, sans être exposé aux dégrèmens les plus aigus et les plus gringans. Et cependant je voulais voyager dans le plus strict incognito; mais cela m'a été impossible, j'ai été traîné par mon ventre, qui sortait par la portière.

M. Guizot. — En effet, si Teste s'est arrangé de façon à ne pas être hué, cela prouverait qu'il cherche à faire bande à part, à se singulariser. Je commence à le trouver suspect.

M. Duchatel. — Il se pose partout en magon, en bavard, sans doute afin de mieux faire sa cour...

M. Guizot. — Voyez vous ça!

M. Duchatel. — Il porte des premières pierres en déhantant du mortier et en gâchant un discours. Il adresse des allocutions à toutes les pierres, à tous les monuments qu'il rencontre.

M. Guizot. — Cela fait pitié... pour les monuments.

M. Duchatel. — Il débite une sermonne magistrale au Rhône afin de l'engager à ne pas se soulever, à ne pas sortir de son lit, l'eau s'en est fallu que, nouveau Xercès, il ne le menagât du fouet dans le cas où il ne serait pas sage.

M. Villemain. — Le diable est amusant.

M. Duchatel. — Il s'est écrié qu'il "était jaloux de créer des nouveaux monuments dans ces contrées, à l'exemple des Romains."

M. Guizot. — Prétendre imiter les Romains c'est-à-dire, des républicains et des conquérans, quel mauvais goût! Décidément cet homme ne peut plus nous aller.

M. Duchatel. — Enfin, réunissant tous les efforts de son génie oratoire, il est accouché, à propos de la pose d'une première pierre, de cette étourdie harangue: "Au nom de Louis-Philippe 1er, viaduc du chemin de fer de Montpellier, JE TE FONDRE!" N'est-il pas évident qu'il a voulu éclipser toutes les gloires d'éloquence du Vingt-Neuf-Octobre.

M. Cunin Gridaine. — C'est vrai saperlotte! Pour ma part, jamais je n'aurais été capable de trouver quelque chose d'aussi beau que ce "viaduc, je te fonde!" Teste me paraît un tribun dangereux.

M. Duchatel. — Ajoutez que Teste a appartenu naguères au tiers-parti, et qu'il a ainsi changé une fois d'opinion.

M. Guizot. — Il n'a changé qu'une fois d'opinion; vraiment c'est dégoûtant.

M. Duchatel. — Mon avis est que nous cherchions à nous défaire d'un collègue qui se donne ainsi des airs singuliers, qui cherche à séduire les viaducs par les charmes d'une éloquence capricieuse, et surtout qui se permet de

voyager en qualité de ministre, sans être sifflé A-t-on jamais vu!

M. Soult. — Mon opinion-z-y est également qu'on le démolitise.

M. Villemain. — Mais il me semblait, monsieur Soult que Teste est votre vieil ami, qu'il vous a rendu de nombreux services:

M. Soult, riant. — Raison de plus.

M. Guizot. — Ainsi, il est entendu que nous allons marquer pour bousculer ce cher collègue. (Entre un rédacteur du Messenger.) Ah! vous venez chercher l'opinion de notre journal officiel pour ce soir. Et bien! dites que jamais le ministère du Vingt-Neuf-Octobre n'a été plus uni, plus homogène... Allez!

(Charivari.)

NOUVELLES MARITIMES.

— Lorient, 15 novembre: Le Bonaparte, cap. Girard; parti de Nantes le 4 novembre pour Marseille, a relâché ici le 14, après avoir jeté à la mer quelques tonneaux de son chargement. Ce navire a des avaries dans son gréement.

Saint-Nazaire, 15 novembre: Une galiote que l'on dit belge s'est échouée sur les vases près de la Ville-Martin. Cette galiote, surprise par la brume, a été obligée de relâcher. Elle vient de Bordeaux et est chargée de vin.

— On écrit de Caen: 18 novembre: Je vous ai annoncé hier que l'Elisa, arrivé au bas de notre rivière le 15 de ce mois, a recueilli en mer l'équipage du trois mats le Général-Rapp, au moment où ce navire coulait par suite d'une voie d'eau considérable. Voici un extrait du rapport du capitaine Briant, qui vous fera connaître toutes les circonstances de ce sinistre:

Le 24 octobre, à midi, je me trouvai par les 41° 23' de latitude N. et par les 12° 57' de longitude O., avec grand frais de vent de N. Je pris les armures à tribord, à 1 heure après midi j'eus connaissance d'un trois mats pieu, qui laissait arriver sur moi, ayant son pavillon français en berne, et aussitôt qu'il fut à portée, il me hêta et me pria de l'observer, car son navire coulait bas, et il était impossible d'entretenir les pompes.

Je pris de suite les armures à babord et courus comme lui. Avant la nuit, il me fit connaître que l'eau augmentait de plus en plus, et que son intention était de tâcher d'attraper Libonne, mais qu'il me priait instamment de ne pas l'abandonner.

Alors nous forgames de voile l'un et l'autre; mais dans la nuit nous fumes surpris par un calme plat avec une mer grosse; le 25 à 5 heures du matin, le capitaine me fit savoir que son navire, étant près de couler sous leurs pieds, il se trouvait dans la dure nécessité de l'abandonner, et me pria de sauver son équipage.

Je fis en conséquence les dispositions nécessaires; et à neuf heures du matin, le capitaine, son second, et huit hommes d'équipage étaient à mon bord. C'est alors que j'appris que ce navire se nommait le Général-Rapp, armé à St-Malo, sous le commandement du capitaine Tachet, parti de Marseille, le 9 octobre, à destination de Rouen, avec un chargement de savon, vin, sel de soude, rails en fer, etc.

On écrit de New-Orléans, 12 octobre:

Le navire Mary Francis, cap. Smith, arrivé en ce port, rapporte que le 5 courant, se trouvant par la latitude 23° 35' N. et longitude de 87° O., à 9 heures du soir, il rencontra le brick l'Éléa, cap. Letourneux, destiné pour le Havre, désemparé et coulant bas d'eau. Le vent étant si violent et la mer tellement affreuse, qu'il ne put hasarder en cet instant aucune embarcation pour aller lui porter secours; mais l'ayant observé pendant quelque temps, et la mer s'étant apaisée, il put enfin l'aborder et recueillir à son bord le capitaine, un passager et l'équipage composé de onze personnes. L'Éléa avait été dâmté dans un coup de vent qui avait régné la veille et à la suite duquel il s'était rempli d'eau. Le pont avait été entièrement balayé par les lames. Le capitaine Smith parvint aussi à sauver cinq barils espèces, contenant 2,000 piastres, quatre paquets espèces, 5 futs cochénille et plusieurs autres colis.

L'Éléa était primitivement parti pour le Havre, et avait relâché en détresse, il y a quelques semaines, à la Nouvelle-Orléans, où il avait été réparé, et avait repris sa route pour sa destination le 25 du mois dernier, chargé de 359 quintaux fustic, espèces, etc. Il eût été possible de sa cargaison primitive ont été dirigés sur le Havre à bord d'autres navires.

L'Iris, bateau à vapeur de la compagnie royale anglaise, s'est perdu après avoir été jeté à la côte sur le pont de Porto-Rico. Ce bateau a disparu sous les flots en vue de Bermudes. On se plaint généralement des défauts d'instruction ou d'expérience des officiers commandant ces paquebots en ce qui concerne la navigation le long des côtes des Indes-Occidentales.

(Standard.)

Klessingue, 17 nov.: Hier est arrivé sur notre rade le trois-mâts am. Sarah-Seaf, cap. Gray, de New-York, avec porte de cabestan, que s'occupe à réparer avant le départ du navire pour Anvers. Le cap. Gray rapporte avoir essuyé de mauvais temps, et été obligé de jeter une partie de la cargaison par-dessus bord, ainsi que des encres, pour le salut commun.

On écrit de Cherbourg, 16 novembre:

Je m'empresse de vous annoncer que le brick la Sylphide, de Morlaix, cap. Michel, armateur M. Alexandre fils aîné, étant en relache depuis jours sur la rade de Cherbourg, a été jeté à la côte ce matin vers six heures, à une demi lieue dans l'ouest de notre rade, par un fort coup de vent de N.-E. qui nous a surpris hier soir vers dix heures, et qui dure encore.

La Sylphide était sur l'est et faisait route pour Morlaix.

Sa quille et son petit foc sont entièrement enlevés. La marine s'occupe du sauvetage.

Boulogne, 17 novembre:

Le paquebot de la malle anglaise Ariel vient de relacher dans notre port, ainsi que le steamer le Hambourg, allant du Havre à Rotterdam; le brick le Philippe, de Callais, allant de Sicile à Dunkerque, avec un chargement de soufre.

MOUVEMENT DU PORT

DE MONTEVIDEO.

Arrivées du 22 février.

Pernambouc, 1er février, brick sardo *Triemfo*, 150 ton. cap. Niccolao Muzuric, à ordre avec 400 barriques sucre, 12 pipes cagne.

Gènes, 12 décembre, polacre sardo *San-Galo*, 178 ton. cap. M. Salari, à Vte Gianello, avec 133 passagers, bois de construction et briques, 12 caisses, barriques eau de vie, 101 mâts, 35,000 briques, une portion de bois, 9 ballots.

Buenos-Ayres, 19 février, brick sardo *Sisco*, 151 ton. cap. D. Canagli, à P. Risetto, avec bois, cuirs et crins.

ENTREES DE CABOTAGES.

du 21 et 22.

Rosaire, 13 février, balandre brésilienne *Anita*, avec 14 charges charbon.

St-Jean, 16 février, balandre luquesa *Mercedes*, avec 10 charges charbon, 15 id. 51 cuirs yabe. salés, 23 id. bœuf salés, 30 arrobes laine.

NAVIRES EN PARTANCE.

Buenos-Ayres, goëlette sardo *Vte Gianello*.
Pernambouc, polacre sardo *Marte*, à Capurro.

Pasaportes expedidos para el exterior.

Dia 21.

D. José Sacanelo.	Lima.
" Luisa Medina y una hija.	Sta Catalina.
" Juan Regino.	Genova.
" Francisco Dubois y 2 hijos.	Vaiparaiso.
" Juan José Cadig.	Gibraltar.
" Juana M. Recacta.	Buenos-Air.
" Santiago Fario.	Genova.

AVIS DIVERS.

Le Rapport de la Commission se vend à l'imprimerie du Patriote.

AVIS. Rue St-Jacquin des pêcheurs, No. — une porte plus haut que Mme Himonet. On trouve une grande quantité de pierres de terre de première qualité et nouvellement débarquées, à un prix très modéré.

AVIS. La personne qui aurait trouvé un certificat d'immatriculation accordé en juin 1842 à M. Frédéric Milbau, français, né à Caux, arrondissement de Béziers, département de l'Hérault est prié de le remettre chez M. le notaire, en face du Pavillon français.

En charge pour Rio-Janeiro, touchant à Sta. Catherine. L'imposant brick *Indien* de Rouen, reconnu généralement partout où il a paru d'une marche supérieure, commandé par le capitaine Fremont, partira pour lesdites destination incessamment il prendra du fret et des passagers qui trouveront sur son navire toutes les commodités confortables que l'on peut désirer en mer. On peut s'adresser pour traiter du fret et passagers, 1.0 à M. Maizez, courtier maritime, ou à M. le capitaine Louis G. Fremont à son bord et chez M. Escher, consignataire.

AU COMMERCE.

MM. Arnaud VILLATE et Jacques MAILLARD ont l'honneur d'aviser le public qu'à compter du 1er février courant et après règlement de tous comptes ils ont de commun accord dissous la société qui existait entre eux. M. Maillard reste à la tête de l'établissement et exclusivement chargé de l'actif et du passif: ce que les dits intéressés font savoir d'une manière légale et pour la gouverne de ceux avec qui ils ont eu quelques relations.

Les consignataires du trois mâts le *Turanne*, prévient les respectifs receveurs des marchandises, de bien vouloir les securer dudit navire, afin qu'il puisse continuer son voyage à Buenos-Ayres, les 8 jours que le capitaine a accordé pour le décharger selon les connaissements finissant le 23 courant. Les mêmes prévient les personnes venues de passage, qui n'en ont pas réglé le montant, de le faire de suite, s'entendant avec le capitaine Lari ou avec leurs consignataires MM. Zumbelmann et Traversa rue San-Benito.

AVIS. Il a été perdu un portefeuille à partir de chez Mar in Cazenave jusqu'à la rue de Portou, en allant vers la Buena Vista. Ce portefeuille renferme une papeleto délivré par le consul belge M. Lafond, ainsi que quelques factures etc. Récompense à celui qui l'apposera chez le sieur N. Frerotte, armateur de ferreteria, à la Buena Vista.

FABRICA DE BOMBAS Y MOTONES.

El señor A. Degruhs tiene el honor de participar a los propietarios y capitanes de buques que acaba de establecer en su taller bien nombrado, en la calle San-Viguel n. 60 una fabrica de bombas de todas clases y timanias motones de aments y aparejo de patente, con sus correspondientes roldanas, idem chicos y grandes y tambien ordinarios de todas clases tiene tambien un sortido completo de palos mayores, de mesas, trinquetes, masteleros de gavia, de juanets etc., tornos, palanca, roldanas de patente, pias para agua, etc. etc.

Las personas que quisieren honorarlo con su confianza, seran servidas con prontitud y a precios muy moderados.

MM. Pietro BLANCAT et Félix DAOER, marchands tailleurs, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont acheté le magasin de M. GARAUQUEL, rue du Portou. Les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance trouveront toujours de la nouveauté dans les modes et bonne confection dans l'ouvrage.

M. Blancat gérera le magasin rue du Portou et M. Dager celui de M. B ancat rue des Pescadores.

AVIS aux pères de famille qui viennent de la campagne. Ceux qui n'ont pas le moyen de payer un loyer, peuvent venir à la fabrique de meubles de la rue San-Louis, même cuadro que San Francisco; il y a là des chambres gratis pour trois familles.

Le capitaine du trois-mâts barque française, *Ducodde*, prie messieurs les passagers qu'il a amené de Vaiparaiso de vouloir bien passer chez M. Duplessis, consignataire, rue San-Benito 30, pour régler le paiement de leur passage.

A VENDRE OU A LOUER.

Le restaurant de rue San-Carlos en face le pavillon français. On cède la clef sans rétribution. L'acheteur n'aura à payer que les améliorations faites dans l'établissement par le propriétaire actuel. S'adresser au dit établissement.

AVISO AL COMERCIO.

La sociedad de panaderia que existia entre los Eres. Estevan Ritu y D. Pedro Parterio en la casa del Sr. Don Manuel Lima, manzana n. 5. (buena vida) habiendo crecido de como acuerdo y amostamento, las personas que tengan cedotes con ella pueden dirigirse al Sr. Ritu que queda solo dueño de dicha panaderia y encargado de pagar las deas y recibir los créditos.

SALON DU JARDIN.

Prix d'entrée, 12 viaticos—Tous les dimanches et jours de fêtes il y aura bal dans le salon, de 2 heures après-midi jusqu'à 8 heures de soir.

Au drapeau français.

Le sieur Mathieu a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'établir un débit de LIQUEURS ET DE RA-FRAICHISSEMENTS à l'instar de Bourdeaux; il tient également un assortiment de vins vieux en bouteille; et d'excellent vin ordinaire à 4 viticins la quarte, RUE SAINT-SEBASTIEN, n. 4, vis-à-vis M. le vice-président.

M. Roiffé, instituteur, désirent trouver un appartement composé de plusieurs pièces avec une cour.

S'adresser à sa maison d'éducation, sise à l'ancienne poste, rue du Portou, ou à cette imprimerie.

A LOUER.—Un restaurant muni de tout le mobilier et des vaisselles nécessaires, ayant belle clientèle et très avantageusement situé. S'adresser au bureau du *Patriote*, rue St-Jean, n. 39.

A VENDRE.—Un hillard supérieur et à très bon marché. S'adresser chez Mr. Senateur Roullier, près du marché.

M. CAPDERESTET associé de M. ROIFFE pour l'établissement de l'enseignement mutuel situé dans la rue du Portou, maison de l'ancienne poste, étant parti de Montevideo, M. Roiffé demande un associé qui puisse le remplacer immédiatement.

M. Roiffé prévient les pères de famille qu'il prend des élèves qu'il garde toute la journée et à demi-peçon. Le cours du soir qui avait lieu de 6 à 11 heures n'aura plus lieu que de 7 à 10 heures.

AU CAFE DE LA MARINE, en face du Môle, du côté du sud. Sous le double rapport de la propreté et de l'exactitude du service, cet établissement qui vient de s'ouvrir ne laisse rien à désirer.

FABRIQUE DE POMPES ET POULIES.

M. A Degruhs a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires et capitaines de navires, qu'il vient d'établir dans sa tonellerie, déjà bien fameuse, rue Saint-Michel, n. 60 une fabrique de pompes de toutes grandeurs, grandes et petites poulies perfectionnées et ordinaires. Il a aussi un assortiment complet de grands mâts, mats de marine, huniers, perroquets, artilleurs, huniers, remes, artilleurs, et généralement tous les agrès nécessaires dans cet article.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront servies avec soin, promptitude et à des prix très modérés.

Avis qui intéresse tout le monde.

Dans les magasins de P. DUPLESSIS, rue San Benito n. 32, se vendent, à dater du 1er janvier 1843, les articles suivants:

Les BELLES BOUGIES de PORUGUAY, prix en gros 7 piastres l'arroble, le SAVON SUPERIEUR DU CERRO, à 8 piastres le quintal, la CHAUX déjà si connue par sa bonne qualité, faite au Cerro, se vendra mesurée à des prix très modiques.

Navires en Charge.

Pour le Havre: passagers seulement.

Le trois-mâts barque française, *Louise Marie*, cap. Maugendre, touchera de retour de Buenos-Ayres, le 10 février prochain, et pourra prendre quelques passagers à son bord, qui seront bien traités et logés parfaitement dans sa vaste chambre.

S'adresser pour traiter à son consignataire, Aymes frères rue de los Pescadores, 62.

PARA BUENOS-AIRES.

La hermosa barca francesa *Ducodde*, en cap. Mr. Laplume, saldrá para dicho destino el sábado próximo admitiendo fletos y pasajeros en la cámara y en el entrepuente, las personas que quieran tratar para una ó otra cosa pueden dirigirse á su consignatario D. P. Duplessis, Calle de San Benito, núm. 30.

COURRIERS.

Pour Canelones, San José, Colla, Durazzo, Soriano Mercedes, Sandú, Florida, San Salvador et Salto sortent les 1, 8, 16, et 24 de chaque mois. Pour Maldonado, Minas, San Carlos, et Rocha le 1 et 16; pour le Cerro-Largo, le 7 et 22.

Le Gérant, Jh REYNAUD.

Imprimerie Oriental, dirigée par Jb. REYNAUD.